

ASA ROYE AUTO SPORT

3^{ème} Course de Côte Régionale de SOUHIERES 08 et 09 juin 2024

Règlement Particulier

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE ASA ROYE AUTO SPORT organise le Dimanche 09 JUIN 2024 avec le concours de la Mairie de MELISEY, une compétition automobile dénommée : **Course de Côte Régionale de SOUHIERES à MELISEY**

Cette compétition compte pour :

- La Coupe de France de la Montagne FFSA 2024 coefficient 1.
- Le Challenge de la Ligue Régionale Bourgogne-Franche Comté 2024.
- Le Challenge de l'ASA Roye Auto Sport 2024.

Le présent règlement a été approuvé par la Ligue Bourgogne-Franche Comté sous le numéro en date du

Visa Ligue Régionale Bourgogne Franche-Comté

ARTICLE 1P. ORGANISATION DE LA COURSE

1.1P. OFFICIELS

Président du Collège des Commissaires Sportifs	M. A définir	Licence n°
Commissaires Sportifs	M. A définir.....	Licence n°
	M. A définir	Licence n°
Directeur de Course	M. GALLAIRE Christophe	Licence n° 0314/242345
Directeur de Course Adjoint	M. TRAMONT Emilie	Licence n° 0412/ 179234
Commissaires Techniques	M. Denis DERCHE	Licence n° 0314//33547
Commissaire Technique Responsable	M. REVERCHON Jean-Louis	Licence n° 0421/6835
Chargé de la mise en place des moyens	M. CHARTON Aurélien.....	Licence n° 0421/176477
Chargés des relations avec les concurrents (CS)	M. Martine REVERCHON.....	Licence n° 0409/14505
Chargé des Commissaires de route	M. Olivier DUCHENE.....	Licence n° 0421/214091
Chronométreurs ASA	M. Sylvie FAIVRE	Licence n° 0421/11039

1.2P. HORAIRES

Clôture des engagements le 05 juin 2024

Publication de la liste des engagés le 06 juin 2024

Site internet: <http://asaroyeautosport.fr>

Vérifications administratives le 08 juin 2024 de 13h30 à 18h00, Garage PIERRAT à MELISEY

Vérifications techniques le 08 juin 2024 de 14h00 à 18h30 sur le parc d'assistance, rue du stade et route de SOUHIERES à MELISEY

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part aux essais le dimanche 09 Juin 2024 à 8h00.

Briefing des commissaires le 09 juin 2024 à 07h30 sur la ligne de départ.

Essais chronométrés le 09 juin 2024 à partir de 08h30

Briefing des pilotes le 09 juin 2024 sur ligne départ à 8h15

Affichage de la liste des concurrents autorisés à prendre part à la course le Dimanche 09 juin 2024 après les essais

Course

- 1^{ère} montée le 09 juin 2024 à partir de 10h30
- 2^{ème} montée le 09 juin 2024 à partir de 13h30
- 3^{ème} montée le 09 juin 2024 à partir de 15h30

Les horaires des essais et de la course sont donnés à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiés par la Direction de Course. Les concurrents en seront informés par affichage.

Affichage des résultats provisoires : 15 minutes après l'arrivée du dernier concurrent en parc fermé

Remise des prix le 09 juin 2024, 30 minutes après l'heure d'affichage des résultats.

Réunions du Collège des Commissaires Sportifs :

Réunion 1 : le samedi 08 juin 2024 à 19h00.

Les réunions suivantes seront fixées par le Président du Collège.

1.3P. VERIFICATIONS

Vérifications administratives le 08 juin 2024 de 13h30 à 18h00, au Garage PIERRAT à MELISEY

Vérifications techniques le 08 juin 2023 de 14h00 à 18h30, sur le parc d'assistance, rue du stade et route de SOUHIRES à MELISEY

Vérifications nécessitant un démontage seront effectuées au Garage PIERRAT à MELISEY

Taux horaire maximum de la main-d'œuvre : 80 € TTC

Les concurrents devront présenter leur permis de conduire ainsi que leur licence et sont tenus de présenter la fiche d'homologation de leur voiture et le passeport technique.

Aucune vérification ne sera effectuée après l'heure de fermeture de contrôle soit le samedi 08 juin 2024 à 19h30. Sauf sur demande écrite (**cas exceptionnel motivé**) à l'appréciation de l'organisateur le dimanche 09 juin 2024 de 6h30 à 7h00

A l'issue des vérifications techniques, la liste exacte des partants aux essais sera obligatoirement affichée après avoir été entérinée par le Collège des Commissaires Sportifs dont la réunion est prévue le samedi 08 juin 2024 à 19h00 heures.

Pesage des voitures libre

1.5P. DISPOSITIONS PARTICULIERES

Cet article est destiné à recueillir toutes les modifications ou adjonctions apportées par l'organisateur au règlement particulier type. La numérotation des articles devra être scrupuleusement respectée.

ARTICLE 2P. ASSURANCES

Voir règlement standard des courses de côte et slaloms.

ARTICLE 3P. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1P. ENGAGEMENTS

Les engagements seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

STEVENOT JUSTINE, 5 chemin des Lapières, 70270 SAINT BARTHELEMY jusqu'au 05 JUIN 2024 à 24H.

Les droits d'engagement sont fixés à 340.00 €, réduits à 170,00 €, pour les concurrents acceptant la publicité optionnelle de l'organisateur. Membre ASA = 150,00 €. Groupement d'engagement par 5 mini = 160,00 €

Pour être valables, les engagements devront obligatoirement être accompagnés des droits d'engagement

Si quatre jours avant le début de la compétition, le nombre d'engagements enregistrés est inférieur à 70, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition. Les intéressés seraient immédiatement prévenus de cette décision.

ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

4.1P. VOITURES ADMISES

Le nombre des voitures admises est fixé à ...120.....

Les groupes et classes admis sont précisés dans l'article 4 du règlement standard des courses de côte.

4.2P. CARBURANT - PNEUMATIQUES - EQUIPEMENTS

Voir règlement standard des courses de côte.

4.3P. NUMEROS DE COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

4.4P. MESURES ET DISPOSITIFS DE SECURITE

Voir tableau de sécurité.

ARTICLE 5P. PUBLICITES

Voir règlement standard des courses de côte.

Publicité obligatoire (non rachetable)

Publicité optionnelle

ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P. PARCOURS

La course de côte de SOUHIERES a le parcours suivant **Montée de SOUHIERES sur RD 97**

La course se déroulera en **Trois montées**.

Procédure de départ : chaque voiture partira dans l'ordre de passage prévu à l'article 7 du règlement standard.

Départ : vers stade sur RD 97

Arrivée : Sur la route avant croisement des GUIDONS

Pente moyenne : 6.5 %

Longueur du parcours 1700 mètres

Modalités de retour au départ : en convoi dans l'ordre de départ suivant art 7

Parc de départ:/ sur RD 97 avant ligne départ

Parc d'arrivée : Dessus de SOUHIERES

6.2P. ROUTE DE COURSE ...montée de SOUHIERES

6.3P. FILE DE DEPART

File de départ : Sur RD97, a **ligne de départ**

6.4P. SIGNALISATION

Voir règlement standard des courses de côte.

6.5P. PARC CONCURRENT

Le parc concurrent sera situé dans une zone prévue en bord de RD 97 et Rue du stade.

Les parcs concurrents seront accessibles à partir de 14H, le samedi 08 juin 2024.

Les remorques devront être garées à un emplacement spécifique notifié au contrôle administratif

6.6P. PARC FERME FINAL

Le parc fermé final obligatoire (sous peine de disqualification d'office) pour tous les concurrents classés sera sur le parc concurrent.

6.7P. TABLEAUX D'AFFICHAGE OFFICIELS

Le tableau d'affichage sera placé :

- pendant les vérifications vers .Ligne de départ
- pendant les essais et la course vers ligne de départ
- pendant le délai de réclamation après l'arrivée vers ligne de départ

Tous les documents portés à la connaissance des concurrents sur le tableau d'affichage leurs seront opposables. Les pilotes assumeront seuls les conséquences d'une éventuelle ignorance de leur part des dispositions ou des changements d'horaires qui pourraient se décider dans l'heure qui précède leur départ.

6.8P. PERMANENCE

Pendant la compétition, une (ou des) permanences (s) se tiendra (ont) :

Lieuau DEPART... de 8H à fin du temps règlementaire après dernier concurrent.

Téléphone permanence n° 06 80 41 22 52

Centre de secours le plus proche :

Lieu : 70200 LURE Téléphone n° 18

ARTICLE 7P. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.2P. CONFERENCE AUX PILOTES (BRIEFING)

La conférence aux pilotes (briefing) aura lieu sur la ligne de départ à 8h00

La présence de tous les pilotes et des commissaires chefs de poste y est obligatoire.

7.3P. COURSE

Voir règlement standard des courses de côte.

Préciser la procédure de départ : feux tricolores.

7.4P. ECHAUFFEMENT DES PNEUMATIQUES

Echauffement des pneumatiques par déplacement de la voiture (préciser si autorisé ou non – et si oui, indiquer le lieu).

Tout moyen de chauffe des pneumatiques est interdit dans les compétitions régionales.

ARTICLE 8P. PENALITES

Voir règlement standard des courses de côte.

ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

Conforme au règlement de chaque discipline.

ARTICLE 10P. PRIX

Prix en espèces

	Scratch	Classe	Dames
1er	230.00 €	150.00 €	100.00 €
2ème	180.00 €	80.00 €	
3ème	120.00 €	50.00 €	
4ème		30.00 €	
5ème		20.00 €	

Le 2ème prix sera attribué si 6 partants minimum dans la classe

Le 3ème prix sera attribué si 11 partants minimum dans la classe

Le 4ème prix sera attribué si 16 partants minimum dans la classe

Le 5ème prix sera attribué si 21 partants minimum dans la classe

Le 1er prix dames sera attribué si au moins 6 féminines, sinon il sera réduit de 50%

Si moins de 6 partants dans la classe, les prix seront diminués de 50%

Coupes

Scratch	1 coupe aux 3 premiers
Classe	1 coupe par tranche de 6 partants
Dames	1 coupe par tranche de 3 partantes

La remise des prix se déroulera le 09 juin 2024, 30 minutes Après la fin du délai de réclamation sur parc concurrents .